

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



L'annuaire de l'accessibilité

Améliorez l'accès aux soins des personnes à besoins spécifiques !

Madame, Monsieur, Docteur,

Un annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux a été mis en place par APF France handicap et le Ministère de la santé et de la prévention sur le site Sante.fr.

Cet outil permet de **répertorier les cabinets médicaux et paramédicaux adaptés** aux personnes à besoins spécifiques ou en situation de handicap : de la prise de rendez-vous au soin, en passant par l'accessibilité et le déplacement dans le cabinet, voire la formation spécifique du professionnel de santé. Vous possédez une carte CPS et souhaitez améliorer l'accès aux soins pour tous ? Inscrivez-vous sur l'annuaire. Retrouvez toutes les étapes [dans la plaquette de présentation](#).

Votre enregistrement permettra :

- de valoriser votre cabinet et de découvrir des gestes simples pour améliorer son accessibilité universelle pour tous les types de handicap et toutes les personnes à besoins spécifiques ;
- de gagner du temps en proposant une prise en charge adaptée à vos patients, de réorienter et d'identifier les autres professionnels de santé accessibles autour de vous ;
- de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de plus de 68% de personnes en situation de handicap se déclarant non soignées en Isère sur le 3ème trimestre 2023.

Très cordialement,

Hélène CARDINALE Directrice
de la CPAM de l'Isère



Enregistrez-vous
dès maintenant sur :
www.sante.fr



L'Assurance Maladie de l'Isère

38 045 GRENOBLE CEDEX 9

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)